

7

prospérité et de l'honneur de la patrie: ces sentimens, toujours puissans sur les cœurs des habitans de Turin, acheveront de déterminer le plus prompt établissement de la Caisse du Commerce.

## STATUTS FONDAMENTAUX

D E

### LA CAISSE DU COMMERCE

A TURIN.

**L**ES soussignés, considérant que les suites de la guerre et les événemens politiques ont réduit le commerce de Turin à un état de stagnation vraiment funeste à toutes les classes d'habitans de cette ville, et que la rareté du numéraire et le taux élevé de l'intérêt de l'argent, sont de nouveaux obstacles qui s'opposent aux spéculations commerciales;

Désirant concourir à rendre au commerce de Turin toute son ancienne splendeur, en adoptant des moyens déjà éprouvés et couronnés par le succès à Paris et dans plusieurs autres villes les plus commerçantes, ont résolu et arrêté les articles suivans, comme statuts fondamentaux de la *Caisse du commerce*.

#### A R T. I.<sup>er</sup>

Il sera établi à Turin, une Caisse publique, sous la dénomination de *Caisse du Commerce*; les fonds en seront faits par actions.

#### A R T. II.

Les opérations de la *Caisse du Commerce* s'ouvriront au 15 floréal prochain, l'établissement ne se dissoudra que par